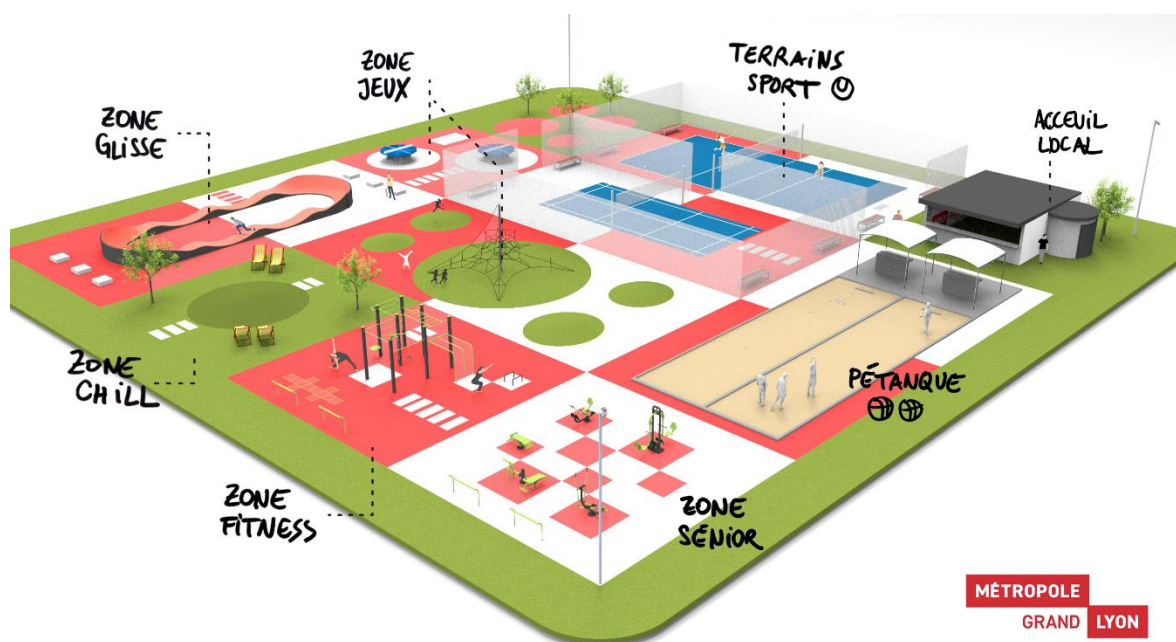


## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### La Métropole de Lyon initie la création de plusieurs îlots sportifs métropolitains sur son territoire

- La Métropole de Lyon initie un programme pour encourager la création de plusieurs îlots multisports inclusifs en plein air et en libre accès, permettant de favoriser la pratique sportive des publics les moins pratiquants.
- La Métropole de Lyon organise ainsi un appel à projets afin de susciter la création de nouvelles formes d'équipements sportifs en lien direct avec l'espace public, dans un environnement accueillant et de qualité.
- Cet appel à projets bénéficiera d'**1.7 M€ en subventions d'investissements** à destination des communes et bailleurs sociaux.
- En complément de cet appel à projet, la Métropole de Lyon prendra en charge la réalisation pilote d'un îlot au cœur du Parc de Parilly, à hauteur de **0.3 M€**.

Les structures éligibles à l'appel à projets sont les communes et les bailleurs sociaux situés sur le territoire de la Métropole, chaque maître d'ouvrage candidat à la réalisation d'un îlot ne pouvant déposer qu'une seule demande de financement.



**Florestan Groult**, Vice-Président de la Métropole de Lyon en charge de la politique sportive, de la coordination des animations sportives et de la vie associative : « *Lieux de sport, de vie et de rencontres, ces ilots seront de nouveaux espaces de pratique sportive sur notre territoire, pensés en lien avec les clubs, avec les associations et avec les riverains, pour toutes et pour tous.* »

Les porteurs de projets auront à leur disposition un « *cahier d'inspiration pour la réalisation d'équipements sportifs inclusifs* » pour répondre aux enjeux suivants :

- Valoriser les pratiques sportives loisir
- Aménager et équiper pour la mixité sociale des publics
- Réaccueillir les filles et les femmes dans l'espace publics
- Rééquilibrer les pratiques sportives par l'accompagnement
- Proposer des espaces ayant des identités fortes

Pour en savoir plus :

- Plus de 50% des Français âgés de 15 à 75 ans n'atteignent pas un niveau d'activité physique suffisant pour un maintien en bonne santé.
- La pratique sportive est corrélée avec le niveau de revenu ; la proximité et le coût d'accès à des équipements étant des facteurs déterminants dans le choix d'une pratique sportive.
- Celle-ci est également corrélée au genre et à l'âge : 80% des jeunes filles de 11 à 14 ans n'atteignent pas la recommandation de 60 minutes d'activité physique par jour, contre 66 % pour les garçons.
- Les envies des Français ont également évolué vers plus de liberté, vers la pratique du sport en extérieur et avec une demande d'un accompagnement plus prononcé.



**Service Presse - Métropole de Lyon**

Arnaud Mahot

[amahot@grandlyon.com](mailto:amahot@grandlyon.com)

04 26 99 34 27 – 06 60 69 00 48